



LES CLINIQUES ICCO ORTHOPEDIE

500059, Rue Scolii 8, tel : +4 0268 401200/ +4 0268 445584 ; fax : +4 0268 401204

E-mail : ortopedie@clinicco.ro ; www.clinicco.ro

Les documents et les analyses nécessaires pour l'hospitalisation sont les suivants :

1. OBLIGATOIREMENT – La Carte Vitale (Carte Nationale d'Assurances Maladie)

2. Billet d'admission dans l'hôpital délivré par votre médecin traitant/le spécialiste

3. Pour

- les employés : certificat délivré par l'employeur qui contienne aussi la registration des jours de congé maladie dans les derniers 12 mois
- retraités : le dernier cheque de pension
- retraités pour cause de maladie : le dernier cheque de pension et une copie sur la décision de retraite
- élèves et étudiants : attestation délivrée par l'unité s'enseignement et une copie sur le carnet d'élève ou d'étudiant
- assurés particuliers : le dernier justificatif du paiement direct ou certificat délivré la Caisse Départementale d'Assurances Maladie attestant la qualité d'assuré
- chômeurs d'autres départements que le département de Brasov : certificat délivré par la Caisse Départementale d'Assurances Maladie du département de résidence

4. Bulletin d'identité ou carte d'identité

5. Consultation cardiologique (ECG, médication)

6. Radiographies, CD avec RMN ou CT (le cas échéant)

7. Documents médicaux se trouvant en votre possession (consultations de spécialité pour les maladies dont vous souffrez, autres que la condition orthopédique, billets de décharge, lettres médicales, échographies, tomographies ou d'autres investigations)

8. Analyses de laboratoire :

- Hémoleucogramme
- VSH
- T.S. (temps de saignement)
- T.C. (temps de coagulation)
- Glycémie
- Urée
- Créatinine
- Fibrinogène
- Indice de prothrombine
- Analyses hépatiques
- Sommaire d'urine
- Uroculture*
- Exsudé pharyngien *

*Ces analyses devraient être faites au moins 10 jours avant l'hospitalisation, afin que, si l'on détecte une infection, celle-ci puisse être traitée. Le traitement d'une éventuelle infection peut être réalisé par votre médecin traitant.

ATTENTION !

Pendant les deux semaines avant l'intervention chirurgicale :

- il est possible que vous deviez arrêter les traitements qui inhibent la coagulation du sang ; ceux-ci comprennent l'aspirine, l'ibuprofène, le naproxène, etc.
- Demandez à votre médecin quels médicaments vous continuerez à prendre même le jour de l'intervention chirurgicale
- si vous souffrez de diabète, de maladies cardiaques ou d'autres conditions, le chirurgien pourra vous demander de vous faire voir par le médecin qui vous traite pour ces maladies



LES CLINIQUES ICCO ORTHOPEDIE

500059, Rue Scolii 8, tel : +4 0268 401200/ +4 0268 445584 ; fax : +4 0268 401204

E-mail : ortopedie@clinicco.ro ; www.clinicco.ro

L'HOSPITALISATION

LA DATE :

L'HEURE : 15.00

CONSEILS POUR LES PATIENTS

Lors de l'admission dans l'hôpital vous avez besoin :

- d'articles pour l'hygiène personnelle (serviette, pantoufles qui ne glissent pas, la brosse à dents etc.), 2-3 paires de pyjama et un tasse.
- des médicaments que vous prenez pour les maladies dont vous souffrez

Lors de l'admission vous n'êtes pas autorisé à avoir :

- des produits alimentaires (y compris des fruits).

NOUS VOUS CONSEILLONS :

- de ne pas porter des bijoux
- que les ongles des mains ne soient pas couverts de laques d'ongles

MODALITES DE PAIEMENT

A partir du 9 mai 2015 une nouvelle loi est entrée en vigueur, La Loi 70/2015, qui régit les encaissements et les paiements au comptant. Cette loi limite les encaissements des personnes physiques, le seuil maximal qui peut être encaissé au comptant pour un service étant de 10.000 lei.

Par conséquent, vous êtes prié de bien vouloir prendre en considération les variantes suivantes pour l'effectuation des paiements :

- Ordre de paiement déposé à la banque où vous avez ouvert un compte
- Carte bancaire – dans ce cas vous devez connaître la limite quotidienne maximale imposée par la banque émettrice
- Virement bancaire (on-line banking)